

**Collectif des Hautes Pyrénées pour la libération
de Georges Ibrahim Abdallah**

Tarbes, le 2 juin 2022

Daniel Larregola
8 allée de l'Adour
65800 Aureilhan.
☎ : 06.20.35.88.39
✉ : dlarregola@yahoo.fr

José Navarro
18 rue Voltaire
65600 Séméac
☎ : 07.89.52.26.14
✉ : jnavarro.cgt6565@orange.fr

**Monsieur Brice Blondel
Préfet
Chef de cabinet
du Président de la République Française
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris.**

Objet : Demande d'audience pour évocation de la situation de M. Georges Ibrahim Abdallah incarcéré depuis 38 ans.

Pièce jointe : Courrier à Monsieur le Président de la République.

Monsieur Blondel, chef de cabinet,

lors de la visite du Président de la République dans notre département le 29 avril dernier, nous avons pu dialoguer directement avec le Président de la République au sujet de la situation de M. Georges Ibrahim Abdallah, incarcéré au centre pénitentiaire de Lannemezan depuis trente huit ans et libérable depuis 1999.

M. le Président de la République nous a conseillé de saisir son cabinet à ce sujet.

Nous avons également été reçus par M. Jean marie Caillaud, qui nous a recontacté depuis.

A cette occasion nous avons émis le souhait d'être reçus au niveau du cabinet présidentiel par les conseillers justice et sécurité afin d'évoquer la situation de M. Georges Ibrahim Abdallah.

Nous vous transmettons à l'appui de notre courrier la demande que nous avons transmise à M. le Président de la République en espérant que cette audience pourra être organisée.

Nous connaissons votre esprit de dialogue ayant eu l'occasion d'échanger avec vous à de nombreuses reprises et dans le cadre de conflits sociaux lorsque vous assumiez les responsabilités préfectorales dans notre département.

Nous vous remercions pour votre compréhension et restons bien évidemment à votre disposition pour toute précision éventuelle.

Nous vous prions de croire, Monsieur le chef de cabinet, en l'assurance de notre haute considération.

Pour le collectif des Hautes Pyrénées :

*Daniel Larregola
José Navarro*

**Collectif des Hautes Pyrénées pour la libération
de Georges Ibrahim Abdallah**

Tarbes, le 2 juin 2022

Daniel Larregola
8 allée de l'Adour
65800 Aureilhan.

☎ : 06.20.35.88.39

✉ : dlarregola@yahoo.fr

José Navarro
18 rue Voltaire
65600 Séméac

☎ : 07.89.52.26.14

✉ : jnavarro.cgt6565@orange.fr

**Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris**

Objet : Demande d'audience pour évocation de la situation de M. Georges Ibrahim Abdallah incarcéré depuis 38 ans.

Monsieur le Président de la République,

Le 29 avril dernier lors de votre visite dans notre département à Barbazan Debat nous avons pu dialoguer directement avec vous et avons été reçus par votre conseiller Territoires M. Jean Marc Caillaud .

Nous avons évoqué à cette occasion la situation de Georges Ibrahim Abdallah incarcéré au centre pénitentiaire de Lannemezan depuis trente huit ans et libérable depuis 1999.

Cet homme au comportement exemplaire en détention, n'attend désormais plus qu'une chose : pouvoir retrouver son pays, le Liban, sa famille, ses proches.

Notre pays, porteur des principes universels des droits de l'homme depuis la révolution de 1789, peut et se doit à présent de permettre à Georges Ibrahim Abdallah âgé de 71 ans de retrouver son pays.

Déjà en novembre 2012 la Chambre d'Application des Peines de Paris avait autorisé la libération du militant des Fractions Armées Révolutionnaires Libanaise en la conditionnant à un arrêté d'expulsion du territoire à signer avant le 14 janvier 2013 par le Ministre de l'intérieur de l'époque, Manuel Valls.

Alors que tout était prêt pour que Georges puisse rejoindre son pays, l'arrêté ministériel n'avait finalement pas été signé.

Aujourd'hui la France doit se montrer à la hauteur des idéaux d'égalité et de justice à portée universelle qu'elle porte.

Lors de votre visite nous avons rencontré brièvement le député Jean Bernard Sempastous qui a déjà visité Georges Ibrahim Abdallah et a avons échangé avec deux de vos conseillers : Messieurs Maxance Barré et Jean-Marie Caillaud.

A notre demande, ce dernier, qui nous a d'ailleurs recontacté au début du mois de mai, s'est montré ouvert à l'organisation d'une rencontre avec vos conseillers sécurité (*M. Frédéric Rose*) et justice (*Mme Hélène Davo*).

Aujourd'hui Monseigneur Gaillot qui a rendu visite à plusieurs détenus, dont Georges Ibrahim Abdallah, a tenu à nos côtés une conférence de presse où il a rappelé le devoir « humanitaire » de notre pays et l'urgence de permettre à un homme qui aura désormais passé plus de la moitié de sa vie en détention à pouvoir retrouver son pays et sa famille.

C'est pourquoi, M. le Président, nous sollicitons de votre haute bienveillance une audience auprès de vos conseillers afin d'évoquer la situation de Georges Ibrahim Abdallah.

En vous remerciant de toute l'attention que vous pourrez porter à notre démarche humanitaire, nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, en l'assurance de notre haute considération.

Pour le collectif des Hautes Pyrénées :

*Daniel Larregola
José Navarro*

**Collectif des Hautes Pyrénées pour la libération
de Georges Ibrahim Abdallah**

Tarbes, le 2 juin 2022

Daniel Larregola
8 allée de l'Adour
65800 Aureilhan.
☎ : 06.20.35.88.39
✉ : dlarregola@yahoo.fr

José Navarro
18 rue Voltaire
65600 Séméac
☎ : 07.89.52.26.14
✉ : jnavarro.cgt6565@orange.fr

Monsieur Jean Bernard Sempastous

**Député des Hautes Pyrénées
Permanence parlementaire
10 rue Saint Blaise
65200 Bagnères de Bigorre**

Objet : Demande d'audience pour évocation de la situation de M. Georges Ibrahim Abdallah incarcéré depuis 38 ans.

Pièce jointe : Courrier à Monsieur le Président de la République.

Monsieur le député,

en premier lieu nous tenons à vous remercier de nous avoir mis en contact avec les conseillers politique et territoire du Président de la République lors de sa visite dans notre département le 29 avril dernier.

M. Jean Marie Caillaud (conseiller territoires) nous a d'ailleurs recontacté début mai.

Comme nous l'avions indiqué le 29 avril et en suivant les conseils du Président qui nous avait demandé de le saisir, nous avons sollicité une audience auprès du Président de la République afin de pouvoir évoquer la situation de M. Georges Ibrahim Abdallah incarcéré depuis 38 ans dans notre pays et en condition de libérable depuis 1999.

Compte tenu de la spécificité du dossier de M. Abdallah, nous souhaiterions que cette audience, si elle nous est accordée, puisse se tenir en présence des conseillers justice (*Mme Hélène Davo*) et sécurité (*M. Frédéric Rose*) du Président.

Nous vous transmettons à l'appui de notre courrier la demande que nous avons transmise à M. le Président de la République.

Nous savons que vous avez déjà alerté les services présidentiels sur la situation de M. Abdallah dans un passé très récent, nous espérons que vous pourrez tout faire à votre niveau pour que soit accordée une suite favorable à notre demande.

Nous vous remercions pour votre compréhension et disponibilité et restons bien évidemment à votre disposition pour toute précision éventuelle.

Nous vous prions de croire, Monsieur le député, en l'assurance de notre haute considération.

Pour le collectif des Hautes Pyrénées :

*Daniel Larregola
José Navarro*

**Collectif des Hautes Pyrénées pour la libération
de Georges Ibrahim Abdallah**

Tarbes, le 2 juin 2022

Daniel Larregola
8 allée de l'Adour
65800 Aureilhan.
☎ : 06.20.35.88.39
✉ : dlarregola@yahoo.fr

José Navarro
18 rue Voltaire
65600 Séméac
☎ : 07.89.52.26.14
✉ : jnavarro.cgt6565@orange.fr

**Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris**

Objet : Demande d'audience pour évocation de la situation de M. Georges Ibrahim Abdallah incarcéré depuis 38 ans.

Monsieur le Président de la République,

Le 29 avril dernier lors de votre visite dans notre département à Barbazan Debat nous avons pu dialoguer directement avec vous et avons été reçus par votre conseiller Territoires M. Jean Marc Caillaud .

Nous avons évoqué à cette occasion la situation de Georges Ibrahim Abdallah incarcéré au centre pénitentiaire de Lannemezan depuis trente huit ans et libérable depuis 1999. Cet homme au comportement exemplaire en détention, n'attend désormais plus qu'une chose : pouvoir retrouver son pays, le Liban, sa famille, ses proches.

Notre pays, porteur des principes universels des droits de l'homme depuis la révolution de 1789, peut et se doit à présent de permettre à Georges Ibrahim Abdallah âgé de 71 ans de retrouver son pays.

Déjà en novembre 2012 la Chambre d'Application des Peines de Paris avait autorisé la libération du militant des Fractions Armées Révolutionnaires Libanaise en la conditionnant à un arrêté d'expulsion du territoire à signer avant le 14 janvier 2013 par le Ministre de l'intérieur de l'époque, Manuel Valls.

Alors que tout était prêt pour que Georges puisse rejoindre son pays, l'arrêté ministériel n'avait finalement pas été signé.

Aujourd'hui la France doit se montrer à la hauteur des idéaux d'égalité et de justice à portée universelle qu'elle porte.

Lors de votre visite nous avons rencontré brièvement le député Jean Bernard Sempastous qui a déjà visité Georges Ibrahim Abdallah et a avons échangé avec deux de vos conseillers : Messieurs Maxance Barré et Jean-Marie Caillaud.

A notre demande, ce dernier, qui nous a d'ailleurs recontacté au début du mois de mai, s'est montré ouvert à l'organisation d'une rencontre avec vos conseillers sécurité (*M. Frédéric Rose*) et justice (*Mme Hélène Davo*).

Aujourd'hui Monseigneur Gaillot qui a rendu visite à plusieurs détenus, dont Georges Ibrahim Abdallah, a tenu à nos côtés une conférence de presse où il a rappelé le devoir « humanitaire » de notre pays et l'urgence de permettre à un homme qui aura désormais passé plus de la moitié de sa vie en détention à pouvoir retrouver son pays et sa famille.

C'est pourquoi, M. le Président, nous sollicitons de votre haute bienveillance une audience auprès de vos conseillers afin d'évoquer la situation de Georges Ibrahim Abdallah.

En vous remerciant de toute l'attention que vous pourrez porter à notre démarche humanitaire, nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, en l'assurance de notre haute considération.

Pour le collectif des Hautes Pyrénées :

*Daniel Larregola
José Navarro*

**Collectif des Hautes Pyrénées pour la libération
de Georges Ibrahim Abdallah**

Tarbes, le 2 juin 2022

Daniel Larregola
8 allée de l'Adour
65800 Aureilhan.
☎ : 06.20.35.88.39
✉ : dlarregola@yahoo.fr

José Navarro
18 rue Voltaire
65600 Séméac
☎ : 07.89.52.26.14
✉ : jnavarro.cgt6565@orange.fr

**Monsieur Jean Marie Caillaud
Préfet
Conseiller territoires
du Président de la République Française
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris.**

Objet : Demande d'audience pour évocation de la situation de M. Georges Ibrahim Abdallah incarcéré depuis 38 ans.

Pièce jointe : Courrier à Monsieur le Président de la République.

Monsieur le conseiller,

En premier lieu nous tenons à vous remercier de nous avoir accordé une première audience le 29 avril dernier lors de la visite dans notre département de M. le Président de la République ainsi que du premier retour téléphonique de début mai.

Comme nous vous l'avions indiqué le 29 avril et en suivant les conseils du Président qui nous avait demandé de le saisir, nous sollicitons une audience afin de pouvoir évoquer la situation de M. Georges Ibrahim Abdallah incarcéré depuis 38 ans dans notre pays et en condition de libérable depuis 1999.

Compte tenu de la spécificité du dossier de M. Abdallah, nous souhaiterions que cette audience, si elle nous est accordée, puisse se tenir en présence des conseillers justice (*Mme Hélène Davo*) et sécurité (*M. Frédéric Rose*) du Président.

Nous vous transmettons à l'appui de notre courrier la demande que nous avons transmise à M. le Président de la République.

Nous espérons de tout cœur que cette audience pourra être organisée, nous vous remercions pour votre compréhension et disponibilité et restons bien évidemment à votre disposition pour toute précision éventuelle.

Nous vous prions de croire, Monsieur le conseiller, en l'assurance de notre haute considération.

Pour le collectif des Hautes Pyrénées :

*Daniel Larregola
José Navarro*

**Collectif des Hautes Pyrénées pour la libération
de Georges Ibrahim Abdallah**

Tarbes, le 2 juin 2022

Daniel Larregola
8 allée de l'Adour
65800 Aureilhan.

☎ : 06.20.35.88.39

✉ : dlarregola@yahoo.fr

José Navarro
18 rue Voltaire
65600 Séméac

☎ : 07.89.52.26.14

✉ : jnavarro.cgt6565@orange.fr

**Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris**

Objet : Demande d'audience pour évocation de la situation de M. Georges Ibrahim Abdallah incarcéré depuis 38 ans.

Monsieur le Président de la République,

Le 29 avril dernier lors de votre visite dans notre département à Barbazan Debat nous avons pu dialoguer directement avec vous et avons été reçus par votre conseiller Territoires M. Jean Marc Caillaud .

Nous avons évoqué à cette occasion la situation de Georges Ibrahim Abdallah incarcéré au centre pénitentiaire de Lannemezan depuis trente huit ans et libérable depuis 1999.

Cet homme au comportement exemplaire en détention, n'attend désormais plus qu'une chose : pouvoir retrouver son pays, le Liban, sa famille, ses proches.

Notre pays, porteur des principes universels des droits de l'homme depuis la révolution de 1789, peut et se doit à présent de permettre à Georges Ibrahim Abdallah âgé de 71 ans de retrouver son pays.

Déjà en novembre 2012 la Chambre d'Application des Peines de Paris avait autorisé la libération du militant des Fractions Armées Révolutionnaires Libanaise en la conditionnant à un arrêté d'expulsion du territoire à signer avant le 14 janvier 2013 par le Ministre de l'intérieur de l'époque, Manuel Valls.

Alors que tout était prêt pour que Georges puisse rejoindre son pays, l'arrêté ministériel n'avait finalement pas été signé.

Aujourd'hui la France doit se montrer à la hauteur des idéaux d'égalité et de justice à portée universelle qu'elle porte.

Lors de votre visite nous avons rencontré brièvement le député Jean Bernard Sempastous qui a déjà visité Georges Ibrahim Abdallah et a avons échangé avec deux de vos conseillers : Messieurs Maxance Barré et Jean-Marie Caillaud.

A notre demande, ce dernier, qui nous a d'ailleurs recontacté au début du mois de mai, s'est montré ouvert à l'organisation d'une rencontre avec vos conseillers sécurité (*M. Frédéric Rose*) et justice (*Mme Hélène Davo*).

Aujourd'hui Monseigneur Gaillot qui a rendu visite à plusieurs détenus, dont Georges Ibrahim Abdallah, a tenu à nos côtés une conférence de presse où il a rappelé le devoir « humanitaire » de notre pays et l'urgence de permettre à un homme qui aura désormais passé plus de la moitié de sa vie en détention à pouvoir retrouver son pays et sa famille.

C'est pourquoi, M. le Président, nous sollicitons de votre haute bienveillance une audience auprès de vos conseillers afin d'évoquer la situation de Georges Ibrahim Abdallah.

En vous remerciant de toute l'attention que vous pourrez porter à notre démarche humanitaire, nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, en l'assurance de notre haute considération.

Pour le collectif des Hautes Pyrénées :

*Daniel Larregola
José Navarro*

**Collectif des Hautes Pyrénées pour la libération
de Georges Ibrahim Abdallah**

Tarbes, le 2 juin 2022

Daniel Larregola
8 allée de l'Adour
65800 Aureilhan.
☎ : 06.20.35.88.39
✉ : dlarregola@yahoo.fr

José Navarro
18 rue Voltaire
65600 Séméac
☎ : 07.89.52.26.14
✉ : jnavarro.cgt6565@orange.fr

**Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris, France**

Objet : Demande d'audience pour évocation de la situation de M. Georges Ibrahim Abdallah incarcéré depuis 38 ans.

Monsieur le Président de la République,

Le 29 avril dernier lors de votre visite dans notre département à Barbazan Debat nous avons pu dialoguer directement avec vous et avons été reçus par votre conseiller Territoires M. Jean Marc Caillaud .

Nous avons évoqué à cette occasion la situation de Georges Ibrahim Abdallah incarcéré au centre pénitentiaire de Lannemezan depuis trente huit ans et libérable depuis 1999. Cet homme au comportement exemplaire en détention, n'attend désormais plus qu'une chose : pouvoir retrouver son pays, le Liban, sa famille, ses proches.

Notre pays, porteur des principes universels des droits de l'homme depuis la révolution de 1789, peut et se doit à présent de permettre à Georges Ibrahim Abdallah âgé de 71 ans de retrouver son pays.

Déjà en novembre 2012 la Chambre d'Application des Peines de Paris avait autorisé la libération du militant des Fractions Armées Révolutionnaires Libanaise en la conditionnant à un arrêté d'expulsion du territoire à signer avant le 14 janvier 2013 par le Ministre de l'intérieur de l'époque, Manuel Valls.

Alors que tout était prêt pour que Georges puisse rejoindre son pays, l'arrêté ministériel n'avait finalement pas été signé.

Aujourd'hui la France doit se montrer à la hauteur des idéaux d'égalité et de justice à portée universelle qu'elle porte.

Lors de votre visite nous avons rencontré brièvement le député Jean Bernard Sempastous qui a déjà visité Georges Ibrahim Abdallah et a avons échangé avec deux de vos conseillers : Messieurs Maxance Barré et Jean-Marie Caillaud.

A notre demande, ce dernier, qui nous a d'ailleurs recontacté au début du mois de mai, s'est montré ouvert à l'organisation d'une rencontre avec vos conseillers sécurité (*M. Frédéric Rose*) et justice (*Mme Hélène Davo*).

Aujourd'hui Monseigneur Gaillot qui a rendu visite à plusieurs détenus, dont Georges Ibrahim Abdallah, a tenu à nos côtés une conférence de presse où il a rappelé le devoir « humanitaire » de notre pays et l'urgence de permettre à un homme qui aura désormais passé plus de la moitié de sa vie en détention à pouvoir retrouver son pays et sa famille.

C'est pourquoi, M. le Président, nous sollicitons de votre haute bienveillance une audience auprès de vos conseillers afin d'évoquer la situation de Georges Ibrahim Abdallah.

En vous remerciant de toute l'attention que vous pourrez porter à notre démarche humanitaire, nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, en l'assurance de notre haute considération.

Pour le collectif des Hautes Pyrénées :

*Daniel Larregola
José Navarro*